

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les priorités du multilatéralisme, notamment en matière de droits de l'homme, de sécurité et de protection de l'environnement, à Vienne le 12 mai 2006.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

Face aux grands défis contemporains, l'Europe et l'Amérique latine partagent une même vision et doivent unir leurs efforts. Nos deux continents ont une vocation particulière à promouvoir une mondialisation au service des hommes, de leur dignité et du progrès.

La défense de la paix, la lutte contre la pauvreté et les pandémies, le changement climatique et la dégradation de l'environnement, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, sont autant de défis qui exigent des réponses collectives, car les voies de l'unilatéralisme conduisent à de dangereuses impasses.

Pour relever ces défis communs, nous devons donc oeuvrer ensemble au renforcement du multilatéralisme. Cela exige d'abord de faire aboutir la réforme des Nations Unies pour en renforcer l'efficacité et la représentativité.

Plusieurs étapes majeures ont été franchies ces dernières années : institution de la Cour pénale internationale et création d'un Conseil des droits de l'Homme et d'une Commission de consolidation de la paix. L'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes ont pris une part décisive à ces avancées. Il reste à la parachever, notamment par l'élargissement du Conseil de sécurité. Notre présence commune dans la MINUSTAH donne l'exemple d'une mobilisation multilatérale qui, je l'espère, aidera Haïti à retrouver la paix civile et le développement. La France souhaite que soient déployés sans délai sur le terrain les quelque 500 millions d'euros destinés à ce pays.

Pour aller plus loin dans ce multilatéralisme rénové, je voudrais évoquer trois axes prioritaires:

Premier axe :

Prendre en compte les aspirations à plus de justice et de solidarité telles que les peuples les expriment dans les élections. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont engagés dans cette voie, au cours de deux décennies exemplaires de renouveau démocratique que je tiens à saluer.

Au plan mondial, cela implique l'application universelle des normes fondamentales, au premier rang desquelles les pactes des Nations Unies sur les droits civils et politiques, économiques et sociaux.

Dans cette démarche, la France estime qu'une attention particulière doit être portée aux groupes vulnérables ou marginalisés : peuples autochtones persécutés, femmes et enfants soumis à un inacceptable esclavage moderne, malades et handicapés, victimes de la pauvreté absolue, groupes humains discriminés.

Deuxième axe :

Renforcer la coopération globale face aux grandes menaces contre la sécurité et la paix. Je pense d'abord au terrorisme, qui a souvent partie liée avec la criminalité organisée, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. Et je salue à cet égard la qualité de notre partenariat, qu'illustre le Mécanisme de coordination et de coopération bi-régional créé après Rio. Je pense également à la menace de la prolifération des armes de destruction massive. A cet égard, la France reconnaît à chaque pays le droit à l'énergie nucléaire civile pour son développement, conformément aux dispositions du Traité de Non-Prolifération, mais dans le respect intégral, par chaque Etat, de ses engagements de non-prolifération, dans un esprit de confiance partagée.

Troisième axe :

L'environnement. Nous faisons face à une crise écologique mondiale, qui nous laisse peu de temps pour réagir. Un renforcement de la gouvernance environnementale est aujourd'hui nécessaire et urgent. Ce défi ne pourra être relevé que par une organisation disposant d'une véritable autorité, comme pour les autres missions majeures de l'ONU. J'appelle l'Amérique latine à rejoindre l'Union européenne pour promouvoir la création rapide de l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement.

C'est ainsi, par des actions concrètes qui rassemblent l'Union européenne et l'Amérique latine autour de nos valeurs partagées, comme nous l'avons fait pour l'adoption de la convention sur la diversité culturelle, que nous aiderons à remédier aux déséquilibres de la mondialisation et que nous contribuerons à l'édification d'un monde plus sûr, mais aussi plus juste et plus humain.

